



## Ordre du jour du CTL du 15 juin 2018 : le démantèlement sans précédent du réseau dans la LOIRE

L'essentiel de l'ordre du jour de ce CTL visait la réorganisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de nos services au titre de l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR), terme technocratique pour cacher une remise en cause sans précédent de nos structures.

Après avoir boycotté la première réunion prévue le 8 juin, vos élus FO ont décidé de se rendre à la seconde convocation pour porter auprès de la direction votre mécontentement. Sont prévues la fermeture des trésoreries de:

- **ST SYMPHORIEN DE LAY** dont l'activité SPL sera transférée à ST GERMAIN LAVAL et la gestion des EHPAD à la Trésorerie de ROANNE CH. Nos collègues et les usagers apprécieront les 33 kms à parcourir pour se rendre à la trésorerie de ST GERMAIN LAVAL !
- 
- **ST BONNET LE CHATEAU** dont l'activité SPL bascule pour la plus grosse partie à ST JUST ST RAMBERT et le reliquat à la VALLEE de l'ONDAINE.
- 
- **RENAISON** : L'activité SPL sera transférée à ROANNE Municipale tandis que ROANNE CH récupérera la gestion de l'EHPAD et le SIP de ROANNE l'impôt.
- 
- **BOURG ARGENTAL** dont les communes seront désormais gérées par la trésorerie VALLEE de l'ONDAINE et l'impôt par le SIP SUD. Alors qu'on nous explique que **toutes les trésoreries n'étant pas siège de communautés de communes ont vocation à fermer**, pourquoi rayer de la carte la trésorerie de BOURG ARGENTAL qui est siège de la Communauté de Communes des Monts du Pilat ? Pourquoi transférer l'impôt au SIP SUD, poste classé sensible qui a déjà dû absorber dans le passé le recouvrement de ST GENEST MALIFEAUX et qui est en difficulté ? **La DDFIP 42 se préoccupe-t-elle de la viabilité de ses projets ou cherche -t-elle seulement à être un bon élève aux yeux de la DGFIP ?**
- 
- **FIRMINY CH** voit son activité confiée à la trésorerie VALLEE du GIER qui se spécialise en matière hospitalière, la trésorerie de ST CHAMOND récupérant l'intégralité des collectivités locales gérées par la trésorerie de la VALLEE du GIER. Comment expliquer aux usagers de Firminy qu'ils dépendront désormais de ST CHAMOND alors même qu'il y a une trésorerie hospitalière à ST ETIENNE ? **On est très loin du sacro-saint principe de proximité de l'utilisateur avec le service public.**

Quant au **SPF de MONBRISON**, il va être absorbé par les 2 SPF de ST ETIENNE qui vont préalablement fusionner. Cette opération se fera courant 1<sup>er</sup> semestre 2019 sans plus de précision, **aucune base FIDJI n'ayant été pour l'instant fusionnée en France. Espérons que cela marche mieux que SIRHUS !** Une antenne SFP-E de ST ETIENNE sera maintenue sur MONTBRISON. Certains de ces 3 SPF sont actuellement en difficultés, la fusion ne va-t-elle pas aggraver les problèmes ? Le SPF de ROANNE ne sera pas victime pour l'instant de ces restructurations même si on peut craindre le pire à terme, **la cible à atteindre étant un SPF par département**. Pour l'instant

a été mis en place un dispositif d'entraide du SPF de Roanne au profit de leurs collègues de Montbrison.

La mission recouvrement de l'impôt de la trésorerie de **CHARLIEU** sera assurée dès 2019 par le SIP de ROANNE. À terme, cette perte de tâche ne servira -t-elle pas de prétexte à notre direction pour supprimer le poste, passé en dessous de la taille critique ?

En outre, **la communauté d'agglomération Loire Forez** gérée par la trésorerie de ST JUST ST RAMBERT est transférée à la trésorerie de MONTBRISON. Cela affaiblit considérablement ST JUST ST RAMBERT qui n'étant pas par ailleurs siège de communauté de communes peut s'interroger sur son avenir. Enfin, le **Syndicat Intercommunal d'Énergie de la LOIRE** sera désormais confié à la Paierie départementale.

Toutes ces opérations ont été envisagées sans même prendre en amont l'attache des intéressés notamment de nos collègues mais aussi des élus locaux dont certains n'ont nullement l'intention d'accepter ces décisions de technocrates prises en méconnaissance totale de l'aménagement du territoire et de la lutte contre la désertification rurale. FO DGFIP 42 a pris contact avec tous les postes et certains élus afin de tenter de mettre à mal les projets funestes de notre direction. **Des pétitions sont en cours de diffusion. Mobilisez vous, signez les !**

**La seule réponse de notre direction face au repli sans précédent de notre réseau est la mise en place de Maisons de Service Au Public (MSAP),** une serait en projet à ST Genest-Malifaux. Mais que pensez de ce type de structure quand on sait qu'à Noirétable, nous n'avons pas renouvelé notre participation à ce dispositif et que nous n'intervenons désormais qu'à l'occasion de la campagne déclarative ? Quant à celle de Pélussin, notre présence se réduit à une journée par semaine. **C'est bien la fin du service public !**

Interrogé par nos soins, M Clerget n'a pas souhaité nous communiquer le contenu du rapport du **groupe de travail auquel il participait sur l'incidence de la suppression de la taxe d'habitation sur les SIP.** Il s'est simplement contenté de rappeler que 80 % du gracieux et une partie conséquente de l'activité du conciliateur portent sur cet impôt. **L'avenir de certains SIP semble compromis !** Et pourtant la présence de nos services au plus près des usagers semble nécessaire. **Le numérique n'est pas une réponse adéquate, preuve en est le nombre de personnes qui ont encore déposé leur déclaration papier d'IR alors même qu'il n'en avait pas la possibilité !**

**Vos élus FO ont voté contre tous ces projets de restructuration et ont fait part de leur attachement à un service public de qualité et de proximité.**